



## **COMPTE-RENDU VALANT PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

en date du  
**15 octobre 2018**

Les membres du conseil municipal de la ville de Montmédy, légalement convoqués, se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, le lundi 15 octobre 2018 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Yves LECRIQUE, Maire.

### **Etait présent en qualité de Maire :**

- Monsieur Yves LECRIQUE, Maire

### **Etaient présents en qualité d'adjoints au Maire :**

- Monsieur Dominique JAUSSET, premier Adjoint
- Monsieur Jean CHEVALIER, troisième Adjoint
- Madame Brigitte LEBRAULT, quatrième Adjointe

### **Etaient présents en qualité de conseillers municipaux :**

- Monsieur Jean-Paul BRIAT
- Monsieur Frédéric DOMMANGE
- Madame Marie-Thérèse GEORGE
- Monsieur Laurent KIPS
- Madame Simone LANHER
- Madame Bernadette LANDRIN
- Monsieur Claude LEONARD, Conseiller Départemental du canton de Montmédy
- Monsieur Francis LHUILLIER
- Monsieur Christian PARENTI
- Madame Régine VIGNALI

### **Etaient excusés :**

- Madame Michelle GEMINEL HENRION, deuxième Adjointe qui donne pouvoir à M. JAUSSET
- Monsieur Christian KASTELE, cinquième Adjoint qui donne pouvoir à M. LECRIQUE
- Madame Dorothee ALEXANDRE
- Madame Céline AUROUX
- Madame Zoulikha SAHRAOUI

**Secrétaire de séance :** Monsieur Laurent KIPS

## ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal faisant office de compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juillet 2018.
2. Sauvegarde du patrimoine en péril, Mission Bern - Souscription fondation du patrimoine pour la citadelle
3. Recensement 2019 du 17 janvier au 16 février 2019 : rémunération des agents recenseurs
4. Campagne de déneigement : régularisation sur campagne 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019
5. CUMA NORD MEUSE – achat de parts sociales
6. Budget général communal 2018 : demande de subvention du souvenir français, comité de Montmédy.
7. Budget général communal 2018 : décision modificative n°1
8. Budget annexe lotissement les vignes IV : décision modificative n°1
9. Vie communale : étude de la demande de Madame DETHOOR Francine

## Questions Diverses :

1. Lancement de l'étude stratégique de valorisation touristique de Montmédy autour de la citadelle
2. Compte rendu du travail des commissions
3. Proposition de don d'une parcelle boisée classée dans les glacis
4. Informations diverses

**Point n°1 :** Approbation du procès-verbal faisant office de compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juillet 2018.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte rendu de la séance du 12 juillet 2018 : aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**Point n°2 :** Sauvegarde du patrimoine, Mission Bern : Souscription fondation du patrimoine pour la Citadelle.

Dans le cadre de la mission sur les monuments en péril, la mission de Stéphane Bern a retenu la citadelle de Montmédy comme site à protéger. A l'issue du loto du patrimoine et des divers jeux d'argent en découlant, une somme fixe et une variable dont le montant est actuellement à définir seront reversées à la Commune de Montmédy. La gestion de ces fonds transite par la Fondation du Patrimoine, la somme variable est conditionnée par le lancement d'une souscription à cette Fondation.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte cette souscription (et une adhésion à la Fondation d'un montant de 120€).

**Point n°3 :** Recensement 2019 du 17 janvier au 16 février 2019 : rémunération des agents recenseurs

Tous les 5 ans, la totalité de la population de la Commune de Montmédy est recensée par l'INSEE. Le prochain recensement de la population communale se tiendra des 17 janvier au 16 février 2019. Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de définir la rémunération et la prise en charge des agents recenseurs pour la période définie. Pour le recensement 2019, l'INSEE versera une indemnité

d'organisation de 3 866 €. Les rémunérations se feront sur la base de 3.05 € par logement recensé et 18€ par journée la formation.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte de participer à ce plan de financement.

**Point n°4 : Campagne de déneigement : régularisation sur campagne 2016-2017 ; 2017-2018 et 2018-2019 (Convention en annexe)**

Chaque année, en prévision du déneigement des routes communales, la Commune met à disposition d'un prestataire privé, une lame de déneigement ainsi qu'un semoir et du sel de route.

Lors de la campagne 2017-2018, le prestataire de la Commune de Montmédy a changé. Afin de clore la prestation du précédent prestataire et entamer une nouvelle collaboration avec le prestataire actuel, il convient de prolonger le contrat de prestation de déneigement avec l'ancien prestataire pendant la campagne de déneigement 2016-2017 et de débiter une nouvelle collaboration avec notre nouveau prestataire de 2017 à 2019. Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette régularisation en tenant compte d'un coût horaire qui passe à 60,00€ HT

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les éléments de cette convention.

**Point n°5 : CUMA NORD MEUSE : achat de parts sociales.**

Afin d'entretenir des chemins ruraux de son territoire, la Commune de Montmédy fait appel à la CUMA Nord Meuse comme prestataire. Cette prestation comprend l'élagage et le broyage de haies de certains chemins ruraux afin d'en maintenir l'accès. A ce jour et afin de continuer de bénéficier de la prestation de la CUMA Nord Meuse, l'acquisition de parts sociales est indispensable. Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette adhésion dont le montant s'élève à 20 €.

**Point n°6 : Budget général communal 2018 : demande de subvention du Souvenir Français, comité de Montmédy**

Le Souvenir Français, comité de Montmédy sollicite le soutien financier de la Commune pour la pose, Place Wilson à proximité immédiate du monument aux morts, d'une plaque commémorative en hommage aux instituteurs morts pour la France. Ces travaux, supportés par l'association représente un coût important. C'est pourquoi le montant d'une subvention de 200,00 € est demandée. Il est à noter que cette association ne demande pas de subvention dans le cadre des dotations annuelles, mais sollicite des aides ponctuelles pour certains travaux de réaménagement ou d'entretien.

Dans ce cadre, et après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de verser cette subvention exceptionnelle.

**Point n°7 : Budget Général Communal 2018 : décision modificative N°1**

Dans le cadre de l'exercice du budget 2018, il convient de procéder aux virements de crédits nécessaires pour équilibrer le montant des dépenses réellement engagées par le recours à une décision modificative budgétaire, dont le Conseil Municipal est saisi :

- Concernant le règlement des honoraires du premier pont de la citadelle et autres honoraires :

En dépenses : en augmentation

- article 2151 chapitre 041 = + 36 852 € frais honoraire du pont

- article 2135 chapitre 041 = +1344 € étude humidité logements rue Sylvain BAILLEUX
- article 2031 chapitre 041 = + 38 196 €

- Concernant les frais d'études du gymnase en dotation aux amortissements

En dépenses : en augmentation

- article 6811 chapitre 042 = + 2151 €
- article 28 031 = + 2151 €

En dépenses : en réduction

- chapitre 023 = – 2151 €
- chapitre 021 = - 2151 €

- Concernant les Dépenses imprévues, la subvention étude musée citadelle

En dépenses : en augmentation

- Article 65733 = + 3000 €

En dépenses : en réduction

- Article 6282 = - 1614 €
- Article 022 = - 1386 €

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de procéder à ces régularisations.

**Point n°8 : Budget Annexe lotissement les Vignes IV 2018 : décision modificative N°1**

Dans le cadre de l'exercice du budget 2018, il convient de procéder aux virements de crédits nécessaires pour équilibrer le montant des dépenses réellement engagées par le recours à une décision modificative budgétaire, dont le Conseil Municipal est saisi :

- Concernant la dépense d'amortissement du capital de l'acquisition des terrains Charpentier :

En dépenses : en augmentation

- Article 1641 = + 968 €

En dépenses : en réduction

- Article 3555 = - 968 €

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette régularisation.

**Point n°9: Vie Communale : Etude de la demande de Mme DETHOOR Francine.**

Le conseil municipal est saisi de la demande de Madame DETHOOR Francine pour laquelle la commission « affaires générales » s'est réunie le 02 octobre 2018. La commission propose de donner le nom de Gilbert PARENTIN à la nouvelle rue de la zone artisanale et industrielle bossu-pré.

Après en avoir débattu et avec une abstention, le conseil Municipal accepte cette proposition.

**Point n°10: Questions diverses.**

✓ Lancement de l'étude stratégique de valorisation touristique de Montmédy autour de la citadelle (document joint): le Conseil Municipal est informé de l'avancée de cette étude qui s'attaque notamment à la modernisation du musée Bastien LEPAGE et de celui de la fortification. Un premier comité de pilotage s'est réuni le lundi 8 octobre. Ce comité de travail peut être étoffé par ceux qui désirent y apporter leurs réflexions.

✓ Compte rendu du travail des commissions: les commissions « affaires générales » et « citadelle », se sont réunies respectivement les 02 et 11 octobre 2018, et informent le Conseil Municipal du compte rendu de leurs travaux.

✓ Proposition de don d'une parcelle boisée classée dans les glacis (plan joint): Monsieur MUNOZ Patrick propose à la Commune de lui faire don de la parcelle AB 380 de 7ares 20 centiares, parcelle classée dans les glacis de la citadelle.

✓ Remise en état de la rue Saint-Antoine: ces travaux se feront pendant les vacances de la Toussaint pour éviter le passage des bus scolaires pendant ces travaux

✓ Peste porcine: interdiction de la chasse en forêt, des travaux forestiers et des ballades en bois.

✓ Pêche: en conséquence de la sécheresse, la pêche est interdite sur le secteur.

✓ Réunion adjoint élargie: le Maire propose la date du 29 octobre.

✓ Repas des aînés: il aura lieu le mercredi 17 octobre à la salle des fêtes.

Vu, le Maire

Yves LECRIQUE

MONTMEDY, le 15 octobre 2018.  
Le Secrétaire de Séance

Laurent KIPS